



**Compagnie des Rêves Funambules**  
88 bis Bd Wilson  
06160 Juan Les Pins

06 61 57 01 77

[contact@revesfunambules.com](mailto:contact@revesfunambules.com)

[www.revesfunambules.com](http://www.revesfunambules.com)

Association Loi 1901 exonérée de TVA selon l'article 261-7-1 du Code Général des Impôts  
Compagnie des Rêves Funambules publiée au Journal Officiel du 01/12/2007  
N° SIRET : 502 647 001 00010 Code APE 8551Z  
RIB : 18315 10000 04334668403 73

## RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Présenté à l'Assemblée Générale du 04 février 2011.

*Depuis le 15 septembre 2010, la Cie des Rêves Funambules a ouvert les portes de l'Imaginarium, grâce à l'appui de la commune d'Antibes qui nous a mis à disposition la salle de la Criée Florale et depuis peu, pour certains enseignements, l'Institut Médico Educatif Pierre Merli.*

*Ce grand défi a suscité l'intérêt d'un peu plus d'une centaine d'adhérents en moins d'un trimestre, ce qui nous encourage d'une part à persévérer pour pérenniser, améliorer le cadre de nos activités, et d'autre part à les développer.*

1) *Au terme de ces quelques mois de fonctionnement pour les activités pédagogiques. l'objectif poursuivi est triple :*

*Pour l'Imaginarium ; La consolidation de la satisfaction de nos adhérents et le développement des actions pédagogiques.*

*Le développement et l'inclusion de publics handicapés en lien avec l'institut Médico Educatif Pierre Merli.*

*La diffusion de nos enseignements au sein de structures d'accueils et de loisirs par les ateliers cirque.*

a) ***Pour l'Imaginarium ; la consolidation de la satisfaction et joie d'être présents de nos adhérents requiert :***

- *Une meilleure adéquation des locaux à notre disposition : lieu chauffé, entretenu et respecté en cas de pluralité d'utilisateurs, accessible à l'installation d'agrès aériens et idéalement à un stockage de matériels.*
- *La possibilité de répondre à une demande de stages conditionnée à la disponibilité d'une salle : stages parents / enfants, des stages de week-end et de vacances scolaires pour faire découvrir l'activité, des stages de spécialités (certains week-end) y compris pour les enfants.*

**b) Le développement et l'inclusion de publics handicapés en lien avec l'Institut Médico Educatif Pierre Merli :**

Certains professeurs pourront être amenés à se former tout particulièrement à la conduite du cirque adapté, en suivant notamment les enseignements dispensés dans le cadre du BISAC, Brevet d'Initiateur des Spécialisés aux Arts du Cirque (voir contenu en annexe).

Les arts du cirque faisant appel à de multiples compétences, chacun d'entre nous peut y trouver ressources, sport, équilibre, créativité ou performance ... Les activités circassiennes sont donc un outil des plus complets pour contribuer au développement du public porteur de handicap, mais est également le bon prétexte pour organiser la rencontre entre les publics et proposer une activité de loisirs complète pour tous.

**c) La diffusion de nos enseignements au sein de structures d'accueils et de loisirs par les ateliers cirque.**

L'école souhaite poursuivre l'élan et les premiers pas de la Cie pour promouvoir la sensibilisation aux arts du cirque. La possibilité d'offrir des ateliers cirque tant aux écoles qu'aux structures d'accueils et de loisirs est le lieu privilégié de cette découverte. Pour ce faire, il est projeté de se rapprocher de la CASA, d'autres communes des Alpes Maritimes (avec lesquelles la Cie des Rêves Funambules a déjà tissé des liens pour certaines d'entre elles) et de l'association « les Francas », qui travaille avec nous à la diffusion de ces ateliers en portant un projet conjoint, notamment pour l'été 2011.

**II) Le développement du dispositif L'Emploi en Piste :**

La compagnie a également pour ambition de s'inscrire dans une dynamique de réseau dans son domaine de compétences visant tout particulièrement à devenir acteur de l'intégration socioprofessionnelle, de la dynamisation du secteur et de l'animation du réseau. Ces objectifs se construisent autour de « l'Emploi en Piste » qui consiste à faire découvrir les métiers et formations de la branche, et à mutualiser les compétences et réflexions, en lien avec les différents partenaires des réseaux cirque, sport, culture, animation, orientation et éducation. Plusieurs partenaires sont pressentis pour s'impliquer à nos côtés dans ce dispositif : la Mission Locale Antipolis, les Francas, Piste d'Azur, l'Education Nationale.

**III) En ce qui concerne les spectacles :**

Ils sont relégués pour l'instant au second plan des priorités que s'assigne la compagnie qui souhaite avant tout consolider les fondations de son école. La compagnie s'attachera néanmoins à trouver les moyens et ressources pour répondre aux demandes et impliquera son groupe d'élèves adultes qui a déjà fait la preuve de sa créativité par le succès de sa représentation en novembre dernier.

**III) En ce qui concerne son administration :**

Au regard du nombre des adhérents, de la dimension croissante de la compagnie, cette dernière souhaite par le truchement de ses administrateurs renforcer ses exigences de gestion, point d'ancrage de sa pérennité. La compagnie se dotera ainsi pour l'avenir d'une comptabilité informatique et s'attache d'ores et déjà à une veille informative et réglementaire pour s'imposer la rigueur administrative et financière la plus absolue, gage de la confiance de ses adhérents.

Par ailleurs, la compagnie instruira, dès le début de l'année 2011, ses dossiers de demandes d'agrément complémentaires, à savoir : Jeunesse Education Populaire et Sport, et fera consacrer son statut d'intérêt général.

*Enfin, l'équipe de la Cie des Rêves Funambules se veut ouverte et encourage l'intégration au sein de ses instances dirigeantes de nouveaux membres pour continuer de s'impliquer dans le réseau de l'éducation populaire, sans oublier ses solides liens avec le monde artistique.*

*Si la dimension technique & créative reste le crédo de la pédagogie de ses intervenants, le lien social et humain demeure la valeur portée par votre association.*

Valérie HASSEINE  
Présidente, Cie des Rêves Funambules

